



Commission économique pour l'Europe**Comité exécutif****106^e réunion**

Genève, 8 juillet 2019

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

**Questions relatives au Comité de l'innovation,
de la compétitivité et des partenariats public-privé:
décisions relatives au Comité de l'innovation,
de la compétitivité et des partenariats public-privé****Décisions relatives au Comité de l'innovation, de la
compétitivité et des partenariats public-privé***Contexte*

1. À sa treizième session (Genève, 25–27 mars 2019), le Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé a adopté le programme de travail du sous-programme «Coopération et intégration économiques» pour 2020 (ECE/CECI/2019/10), et demandé au secrétariat de le soumettre au Comité exécutif pour approbation.
2. Le Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé a renouvelé le mandat de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité pour deux années supplémentaires, jusqu'en 2021 (ECE/CECI/2019/2).
3. Le Comité exécutif est invité à approuver :
 - a) le programme de travail du sous-programme «Coopération et intégration économiques» pour 2020, tel qu'il figure dans document ECE/CECI/2019/10 ;
 - b) le renouvellement du mandat de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité.

Projet de décision

4. Le Comité exécutif approuve par la présente :
 - a) le programme de travail du sous-programme «Coopération et intégration économiques» pour 2020, tel qu'il figure dans document ECE/CECI/2019/10 ;
 - b) le renouvellement du mandat de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité pour deux années supplémentaires, jusqu'en 2021, tel qu'il figure dans document ECE/CECI/2019/2.

